

Information destinée aux patients

Lisez attentivement la notice d'emballage. Vous y trouverez tous les renseignements importants concernant le médicament. Ce médicament vous a été prescrit par votre médecin ou vous a été remis sans ordonnance par le pharmacien ou le droguiste. Pour en tirer le meilleur bénéfice, veuillez l'utiliser conformément à la notice d'emballage ou, le cas échéant, aux indications du médecin, du pharmacien ou du droguiste. Conservez cette notice d'emballage pour pouvoir la relire plus tard si nécessaire.

Sanguicimin

Gouttes homéopathiques ménopausiques

Médicament homéopathique

Qu'est-ce que le Sanguicimin et quand est-il utilisé?

Selon la conception homéopathique, Sanguicimin peut être utilisé en cas de troubles liés à la ménopause, tels que bouffées de chaleur, sueurs, nervosité et troubles de l'humeur.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

En cas de sensation de tension et de gonflement des seins, ainsi que lors de saignements intermenstruels imprévus (métrorragie), de petites pertes sanglantes (spotting) ou lors retour des règles, vous devriez consulter votre médecin.

Si votre médecin vous a prescrit d'autres médicaments, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien si Sanguicimin peut être pris simultanément.

Quand Sanguicimin ne doit-il pas être utilisé ou seulement avec précaution?

Sanguicimin ne doit pas être utilisé en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants.

En cas de lésion hépatique préexistante, il est déconseillé de pendre Sanguicimin.

Ce médicament contient 72 % vol. d'alcool.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si:

- vous souffrez d'une autre maladie,
- vous êtes allergique,
- vous prenez déjà d'autres médicaments (même en automédication)

Comment utiliser Sanguicimin?

Sauf prescription contraire du médecin, 20 gouttes diluées dans de l'eau, 2 fois par jour. Ne prenez ce médicament pendant plus de 6 mois que sur avis médical. Adressez-vous à votre médecin ou votre pharmacien si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte.

Quels effets secondaires Sanguicimin peut-il provoquer?

La prise ou l'utilisation de Sanguicimin peut provoquer les effets secondaires suivants: En cas d'hypersensibilité au venin d'abeilles des réactions allergiques peuvent apparaître. Il faut alors interrompre le traitement et consulter un médecin.



Dans de rares cas, de légers troubles gastriques et des nausées sont apparus après la prise du médicament. Dans de très rares cas, des signes de lésions hépatiques ont été observés. En cas d'affaiblissement inhabituel de l'état général, de jaunissement du tissu conjonctif de l'œil ou de la peau, d'urine foncée ou de selles décolorées, vous devez interrompre la prise de Sanguicimin et consulter un médecin.

Si vous remarquez d'autres effets secondaires, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien. La prise de médicaments homéopathiques peut aggraver passagèrement les troubles (aggravation initiale). Si cette aggravation persiste, cessez le traitement avec Sanguicimin et informez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

A quoi faut-il encore faire attention?

Le médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention "EXP" sur le récipient. Conserver à température ambiante (15-25°C). Conservez hors de portée des enfants. Pour de plus amples renseignements, consultez votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste.

Que contient Sanguicimin?

1 ml de solution contient Sanguinaria Ø 0.4 ml, Cimicifuga Ø 0.3 ml, Sepia gruneris D2 0.3 ml, 72% d'alcool par vol.%; 24 gouttes correspondent à une quantité de 1 ml.

Numéro d'autorisation

56158 (Swissmedic)

Où obtenez-vous Sanguicimin? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale. Emballages de 50 ml.

Titulaire de l'autorisation

Herbamed AG, CH-9004 St. Gallen

Adresse postale

Herbamed AG, CH-9055 Bühler

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en juillet 2004 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

